

Point fort

Pierre-Yves Rapaz ouvre la course ardue au Conseil d'Etat

Election Guy Parmelin ne veut pas succéder à Jean-Claude Mermoud. En jetant l'éponge, il provoque un véritable suspense avec à la clé l'avenir de la majorité de droite

L'essentiel

- **Conseil d'Etat** L'élection complémentaire est fixée au 27 novembre et au 18 décembre
- **Candidat** Pierre-Yves Rapaz serait le seul UDC en lice
- **Adversaire** Le syndic de Nyon Daniel Rossellat se profile

Joëlle Fabra
Justin Favrod

Cri du cœur de Jean-Luc Chollet, député UDC: «On n'a pas le temps de sécher ses larmes qu'on doit faire de la politique.» La nouvelle publiée hier matin sur le site de 24 heures l'a touché: Pierre-Yves Rapaz sera le candidat UDC pour succéder au conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, disparu brutalement la semaine passée.

Hier, le Conseil d'Etat a publié les dates des deux tours de cette élection complémentaire, le 27 novembre et le 18 décembre. Ce scrutin vient s'intercaler entre les fédérales d'octobre et les cantonales de mars. Le conseiller national Guy Parmelin passait pour le successeur naturel de son camarade Jean-Claude Mermoud. A gauche, tous tremblaient à l'idée de l'affronter dans une complémentaire où l'avantage va au parti qui «possède» le siège. Mais l'UDC de Bursins n'a pas souhaité se présenter. La nouvelle ne sera officielle que demain soir, elle n'est donc commentée ni par Guy Parmelin ni par la direction de l'UDC vaudoise. Mais plusieurs UDC confirment officiellement.

Pierre-Yves Rapaz, chef du groupe UDC au Grand Conseil, devrait rencontrer peu d'obstacles sur sa route. Sa seule concurrente sérieuse, Fabienne Despot, est ressortie affaiblie de son échec sur «Ecole 2010» et de son soutien à l'initiative réclamant la suppression du rem-

«Je rappelle juste qu'il n'y a pas d'école pour apprendre à devenir conseiller d'Etat»

Pierre-Yves Rapaz, député UDC

boursement de l'avortement par l'assurance de base. En outre, elle ne bénéficie pas des mêmes soutiens au sein du parti.

Pierre-Yves Rapaz a un handicap de départ: le municipal et agriculteur de Bex passe pour un dur. «Ce n'est pas un agrarien, c'est un agressif», persifle un député de gauche. «Il devra arrondir ses angles», concède Jean-Luc Chollet. Pierre-Yves Rapaz reconnaît qu'il passe pour un UDC aligné sur Zurich, mais nuance: «En tant que chef de groupe au parlement, je prends la parole au nom de 26 députés et non en mon nom propre.» Certains ne le voient pas dans le costume du ministre. L'intéressé rétorque: «Lorsque Jean-Claude Mermoud a été élu au Conseil d'Etat, des gens se moquaient de voir un éleveur de poules au Château cantonal. Je ne dis pas que j'ai sa trempe, mais je rappelle juste qu'il n'y a pas d'école pour apprendre le métier de conseiller d'Etat.»

Reste que dans une élection à la majoritaire, la victoire se gagne au centre. Les partis de droite ne contesteront pas la candidature de Pierre-Yves Rapaz. Les libéraux et les radicaux viennent de conclure un accord pour les fédérales du mois prochain, avec dans l'idée de



Pierre-Yves Rapaz
Le député UDC et municipal de Bex est gonflé à bloc. SIEBER/ARC - A



La gauche devrait choisir entre la Verte Béatrice Métraux et l'indépendant Daniel Rossellat. v. CARDOSO/C. BRUN - A

Le délicat apparemment UDC-PLR

● Fini les hisbilles des élections communales. Libéraux-radicaux et UDC ont dû composer. En échange d'une alliance pour les élections cantonales, nécessaire pour préserver la majorité de droite, un accord devait être signé pour les fédérales. Les deux listes du Conseil national sont donc apparentées. Une exception suisse qui ne plaît pas à tout le monde.

«Je désapprouve cet apparentement sur le fond, critique le candidat libéral au Conseil des Etats, Fathi Derder. Il suscite un flou, alors que le PLR a de moins en moins de valeurs communes avec l'UDC.» C'est précisément pour plus de clarté que le président du PLR suisse, Fulvio Pelli, ne voulait pas d'apparement avec l'UDC, qui y était favorable selon son vice-président Yvan Perrin. Alors que pense Fulvio Pelli de l'accord vaudois? «On a pris acte. Je ne sais pas si c'est bon ou mauvais, je ne fais pas de commentaire.»

Malgré la ligne nationale adoptée par le PLR, les parlementaires fédéraux du parti n'attaquent pas le cas vaudois. «C'est à eux de décider», tranche Philippe Müller (AG). «Je trouve favorable d'avoir une certaine flexibilité des cantons. Mais j'ai trouvé bien que le PLR zurichois parte seul», réagit Christa Markwalder (BE). Tant Sylvie Perrin-Jaquet (NE) que Jacques Bourgeois (FR) comprennent que la situation particulière d'un canton, son histoire, ses enjeux locaux, amènent à des analyses différentes. «L'apparement n'est pas mauvais, pour autant qu'on fasse l'effort de bien communiquer sa ligne et qu'on soit gagnant au retour d'ascenseur», indique le Fribourgeois.

Le PLR sera-t-il vraiment gagnant si un UDC de la ligne dure se présente au gouvernement vaudois? «Jean-Claude Mermoud, qui n'avait pas le profil d'un UDC zurichois, était aux affaires au moment où cet apparement a été

décidé. C'est important», relève Sylvie Perrin-Jaquet. La conseillère nationale Isabelle Moret, qui refuse de commenter cette candidature avant la décision du Congrès UDC, reste dans le registre historique pour justifier l'apparement. «C'est le seul canton où les libéraux et les radicaux n'ont pas encore fusionné et l'un des rares où le PDC a aussi peu d'élus. La majorité de droite doit donc se faire avec l'UDC. Par ailleurs, il y a une tradition agrarienne au gouvernement. Et le fait qu'il n'y ait pas eu d'alliance pour le Conseil des Etats est déjà un pas important. C'est un signe fort pour défendre les idées libérales-radicales, en particulier sur l'emploi et les bilatérales.» Au final, le PLR risque de faire campagne séparée pour les Etats, alors que le candidat à ce poste Guy Parmelin bénéficie d'un large soutien dans ses rangs, et de devoir soutenir un Pierre-Yves Rapaz nettement moins bien vu pour le Conseil d'Etat. L.P.I.

partir ensemble aux élections cantonales. C'est l'union sacrée pour conserver la majorité de centre-droite (lire ci-dessous). Il est clair que les libéraux-radicaux auraient préféré un UDC au profil moins marqué, comme Guy Parmelin. Mais la génération montante du parti ne connaît pas de personnes éligibles qui présentent cette caractéristique. Le nom du conseiller national Jean-Pierre Grin a certes été prononcé, mais ce dernier n'est pas tenté: «Si j'avais dix ans de moins, j'y aurais songé. Mais ce n'est pas à mon âge qu'on peut prendre un tel mandat.»

La gauche se divise

La nouvelle secoue fortement la gauche qui a joué l'amour parfait depuis les communales. Officiellement, c'est motus. La présidente des socialistes Cesla Amarelle explique: «Il faut laisser retomber la poussière. Nous avons un congrès le 24 septembre à Blonay.» Le président des Verts Yves Ferrari lâche aussi une date pour toute réponse: «Notre congrès se tiendra le 22 septembre.»

La présidente du groupe des Verts, Béatrice Métraux, était fortement pressentie, mais risquait très gros en affrontant Guy Parmelin. Elle hésitait à se lancer. Un duel avec Pierre-Yves Rapaz lui donne bien plus de chances.

Entre-temps, des socialistes bien intentionnés, et sans doute peu désireux de voir les Verts aussi nombreux qu'eux au gouvernement, ont exercé de douces pressions sur le syndic indépendant de Nyon, Daniel Rossellat. Le calcul des roses est simple: «Les Verts n'ont pas le poids pour avoir deux sièges au Conseil d'Etat. Nous n'avons pas le poids pour en avoir trois, alors ayons en Daniel Rossellat un bailliage commun», glisse un député socialiste.

Le fondateur du Paléo confirme avoir été approché par des «émisaires de gauche et du centre» et se donne jusqu'à mardi pour se décider. «J'ai beaucoup de défis à relever à Nyon, où est mon cœur, et je tiens beaucoup à venir à bout des chantiers ouverts.» Il est manifestement tûillé: «Un indépendant aurait toutes ses chances dans une telle complémentaire et La Côte, qui a des problèmes qui lui sont propres, doit être représentée au Château.» Reste que les Verts et les roses doivent accorder leurs violons. Face à une droite unie, leur chance serait nulle en cas de divisions.

Notre dossier sur le décès et la succession de J.-C. Mermoud
www.24heures.ch/mermoud

Votations reportées

Le peuple vaudois ne se sera jamais autant rendu aux urnes qu'en cette année 2011. Au point que l'élection complémentaire au Conseil d'Etat provoque un embouteillage de scrutins. Le matériel de vote, qui doit arriver quatre semaines avant la date prévue, ne doit en aucun cas croiser un autre matériel de vote. Résultat, plusieurs votations au niveau communal devront être reportées, confirme Anne-Catherine Vittoz, chargée de mission à la Section des droits politiques. La convention de fusion de Montanaria, qui devait être votée le 11 décembre, sera reportée très certainement au 5 février 2012, indique Laurent Curchod au Service cantonal des Communes. Idem pour le vote sur les éoliennes de Sainte-Croix initialement fixé au 18 décembre. Par ailleurs, le référendum sur la tour Taoua ne pourra pas être soumis aux Lausannois avant le 22 ou le 29 janvier, plus probablement le 5 février.